

## **Espagne : un juge doit 100.000 euros pour avoir « retardé » une adoption gay**

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Divers Jeanne smits](#)

**Date** : 26 juillet 2010

L'échéance tombera le 5 août prochain : Fernando Ferrin Calamita, ex-juge aux affaires familiales, devra verser près de 100.000 euros à l'Etat espagnol en [remboursement](#) des émoluments qu'il avait continué de recevoir pendant sa suspension provisoire dans une affaire d'adoption homosexuelle. Il avait été condamné en 2008 à deux ans et trois mois d'interdiction d'exercer parce qu'il avait « empêché » un couple de lesbiennes d'adopter une petite fille en exigeant – ce qui était pourtant son devoir en raison des lois protectrices de l'enfance – un avis d'expert sur les conséquences que pouvait avoir pour celle-ci le fait de grandir au sein d'un couple homosexuel.

Ce jugement a été aggravé en décembre dernier par le Tribunal Suprême qui a porté la suspension à 10 ans, assortie d'une amende de 720 euros et de 6.000 euros de dommages pour la demanderesse pour « retardement malveillant » de la procédure.

La somme réclamée par le Trésor public espagnol correspond aux salaires versés au juge Ferrin depuis le jour de sa suspension et même, selon [HazteOir](#), depuis le jour où il a décidé de demander l'expertise, le 26 mai 2006, jusqu'à avril 2010. Pourtant sa suspension provisoire n'entraînait pas légalement l'arrêt de ces versements, selon la loi en vigueur. Pourtant le juge Ferrin n'a pas pu présenter sa défense. Pourtant la signification de cette réclamation du Trésor n'a pas été faite dans les formes. Pourtant...

Le juge Ferrin est en fait victime d'une véritable persécution où il se trouve bien seul : HazteOir rappelle qu'il n'a pas reçu le soutien des socialistes de Zapatero (PSOE), ce qui paraît logique, mais pas non plus celui du Partido Popular, supposé de droite, qui craint, selon la « plateforme citoyenne », le « lobby gay ».

Clairement, ce ne sont plus les gouvernements ou les politiques qui acceptent de venir en aide et de soutenir ceux qui défendent la loi naturelle, mais les citoyens convaincus. Aussi HazteOir, avec d'autres organismes, appelle tous ceux qui tiennent aux véritables libertés à aider ce juge courageux, père de sept enfants, qui [déclarait](#) en décembre 2008 : « **S'il y a une contradiction entre ma foi et mon travail comme juge, je donnerai la priorité à ma foi.** »

© [leblogdejeannesmits](#).